

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 Décembre 2020

Présents : Mr REYNIER Louis, - BEGLIUOMINI Yves – HARALAMB Valérie - SAINT-MARTIN René - BREMOND André – CARLU Corine - MARQUEZ Jean-Louis - DAUPHIN Denis - SOULLÉ Mélanie – PAULET Bernard – PENEDO Stéphanie - TRAMBAUD Christophe – GUILLEMETTE Isabelle - BURLE Gilbert.

Absents : SOLEIL Patrick a donné procuration à Monsieur Louis REYNIER

Secrétaire de séance : Yves BEGLIUOMINI

Une minute de silence pour l'attentat perpétré à Nice le 29 octobre 2020 et pour le décès le 02 décembre 2020, de Monsieur Valérie Giscard d'Estain, ancien Président de la République est observée.

Monsieur le Maire met ensuite au vote le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 octobre 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve le procès-verbal de la séance du 08 octobre 2020

ORDRE DU JOUR :

- I Affaire Ferrat : droit de préemption
- II Achat terrains
- III Fonds de concours
- IV D.E.T.R.
- V Renouvellement ligne de trésorerie
- VI Décisions Modificatives
- VII Protection incendie
- VIII Attribution entreprises schémas directeur eau et assainissement
- IX Parc photovoltaïque
- X Travaux en cours et en projet
- XI Questions diverses

Monsieur le Maire demande de mettre à l'ordre du jour le renouvellement de la prestation de service de fourrière animale avec la SPA et les demandes d'exonération des loyers commerciaux communaux suite à la crise sanitaire.

Le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité.

- Prestation fourrière animale avec la SPA :

Le contrat qui nous lie arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Le Conseil doit délibérer pour les demandes d'exonération des loyers commerciaux communaux pendant la fermeture administrative de Novembre des commerces non essentiels mais habituellement ouverts.

Le Conseil Municipal, à la majorité donne son accord (Mme Pénédo et M. Trambaud ayant un bail commercial avec la Mairie, ne prennent pas part au vote).

Monsieur le Maire propose de donner au téléthon la même somme que l'année dernière soit 500 €.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

I AFFAIRE FERRAT : droits de préemption

La maison appartenant à Madame Ferrat est en vente.

Maître Galiana nous a adressé la Demande d'Intention d'Aliéner (D.I.A.).

Monsieur le Maire propose de préempter sur la vente de ce bien.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

II ACHAT TERRAINS

- SCI le petit Nans

La commune achète une partie de la parcelle cadastrée F 116 appartenant à la SCI 'le Petit Nans' sise à MONTMEYAN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

- Propriété Hermant

La commune achète un terrain sis les prés du lac, pour désenclaver certaines parcelles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

III FONDS DE CONCOURS

Les fonds de concours sont une aide communautaire pour des investissements ciblés.

La commune doit en faire la demande

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

IV D.E.T.R.

La D.E.T.R. est la dotation d'équipement des territoires ruraux pour des investissements ciblés. La commune doit en faire la demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

V RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de Trésorerie doit être renouvelée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord

VI DECISIONS MODIFICATIVES

Trois décisions modificatives qui n'imputent pas le budget, doivent être prises.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

VII PROTECTION INCENDIE

Une étude doit être effectuée sur tous le Poteaux Incendie de la commune.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

VIII ATTRIBUTION ENTREPRISES SCHEMAS DIRECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT.

- Schémas Directeur d'eau

Le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable de la commune a besoin d'être réactualisé. Il a été procédé à une consultation.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisi le bureau d'études Alize.

- Schémas Directeur d'assainissement

Le Schéma Directeur d'Assainissement la commune a besoin d'être réactualisé. Il a été procédé à une
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisi le bureau d'études Alize.

IX PARC PHOTOVOLTAIQUE

- Désignation du bureau d'Etudes

Le cabinet d'Etudes BEGEAT nous a accompagné tout au long de la procédure de passage du Plan d'Occupation des Sols au Plan Local d'Urbanisme. Il serait important que le cabinet d'études BEGEAT prenne en charge ce dossier.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

- Déclaration de projet de parc solaire emportant mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme

Il y a lieu de procéder à une révision à objet unique du Plan Local d'Urbanisme.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

- Erreur matérielle

Une erreur matérielle s'est glissée dans le PLU. Un arrêté du maire va mettre en œuvre la modification n°1 par voie simplifiée du PLU.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

X TRAVAUX EN COURS ET EN PROJETS

- Travaux à réaliser : subventions accordées en 2020

* Plateau Ralentisseur

- * Aménagement Proud'homme
 - Aire de Fitness
 - Toilettes publiques P.M.R. salle polyvalente
 - Accès PMR : aire de camping-car / salle polyvalente :
- * Assainissement collectif quartier l'Eouvière
- * Vidéoprotection
- * Voirie

- Travaux en projet

- * Aire de stationnement quartier « Le Pont »
- * Rues du centre ancien – 3^{ème} partie
- * Camillier : réhabilitation
- * Sonorisation du village

- Affaires en cours

- * Echange terrain entre la commune et le Département
- * Var-Habitat

- Travaux divers

- * Resto du Lac
- * Appartement 3 rue de la gendarmerie :
- * Chauffage bâtiments communaux

XI QUESTIONS DIVERSES

- * Faucardage des herbiers autour du ponton faite par Location Nautic ;
- * Taille des arbres
- * E.N.S. Le Pont
- * Bulletin Municipal
- * Festivités

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.